## MAIRIE DE SERGY

## FICHE DE LOCATION SALLE DES FÊTES

Requérant (particulier ou	associat	ion) :	,			
Nom du responsable :				••••••		
Adresse complète :						
Téléphone :						
Genre de manifestation :	•••••			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Date de location :						
Début		Fin		Nombre total de jours		
Locaux demandés :		•		1	•	
Salle principale (Bar compris)	Salle annexe (Bar compris)		Sono		Local traiteur	
	· .		•			
					,	
Acompte à verser (30 %	du coût 1	total de la locati	on): x	30% =		
Date et heure de remise	des clés	par le responsa	ble de la salle : le	/	/ à h	
Date :			Sign	nature :		

## LOYER DE LA SALLE DES FÊTES (SALLE DE LA CALAME)

Tarif journalier de week-end (Ve-Sa-Di), 31/12 et jours fériés	Particuliers	Associations	Associations	Réunion Conférences Expositions	Réunion Conférences Expositions
	De Sergy	De Sergy	Hors Sergy	De Sergy	Hors Sergy
Salle principale Avec bar	320€	250 €	500 €	100€	150 €
Salle annexe Avec bar	130 €	100 €	200 €	45 €	70 €
Sono	65 €	65 €	65 €	65 €	65€

Tarif journalier de semaine (Lun-Ma-Me- Je)	Particuliers	Associations	Associations	Réunion Conférences Expositions	Réunion Conférences Expositions
	De Sergy	De Sergy	Hors Sergy	De Sergy	Hors Sergy
Salle principale Avec bar	260€	200€	400 €	100€	150€
Salle annexe Avec bar	105€	80 €	160€	45 €	. 70€
Sono	65€	65 €	65€	65€	65€

La location de la grande salle ou de la salle annexe autorise l'utilisation du local traiteur et du stock vaisselle (sauf réunion, conférences et expositions).

La seconde journée consécutive semaine ou week-end ou jour férié est louée avec une réduction de 10 %. Les horaires s'étendent de 9h00 à 10h00 le lendemain.

Les associations de la commune qui louent la salle principale bénéficieront, si elles en ont besoin, de la gratuité pour la salle annexe. Il en est de même pour toute association extérieure à Sergy qui bénéficie du tarif « association de Sergy ».